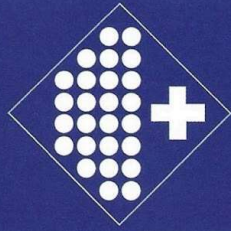


**FSR  
SRV  
FSP**



Fédération Suisse des Retraités  
Schweizerische Rentnervereinigung  
Federazione svizzera dei pensionati

## **COMMUNIQUE**

### **Votation populaire fédérale du 22 septembre 2024**

Le Comité central de la Fédération Suisse des Retraités (CC FSR) s'est penché le 10 septembre 2024 sur la modification de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle, vieillesse, survivants et invalidité (LPP).

**Le CC FSR s'est prononcé à une très large majorité contre la réforme de la prévoyance professionnelle.**

La FSR considère que le rejet à 67,12% en votation populaire implique de réviser sans attendre la LPP; mais dans une perspective socialement plus équitable.

La FSR regroupe une dizaine de fédérations cantonales et d'autres organisations; ce qui représente quelque 30'000 personnes. Conformément à ses statuts, elle défend les intérêts sociaux, culturels et économiques de ses membres et promeut une politique sociale favorable aux personnes âgées. C'est à ce titre que le CC FSR s'est prononcé contre la réforme de la prévoyance professionnelle (LPP).

Les positions de la FSR sont défendues au sein de la Fédération des Associations des retraité·e·s et de l'entraide en Suisse (FARES), dont elle est membre, et du Conseil suisse des aînés (CSA), au sein duquel elle est représentée.

La FSR est ouverte à toutes les sensibilités politiques et elle est attachée à l'écoute et au respect des positions minoritaires. Elle encourage les personnes à la retraite à participer à la votation sous revue, pour elles-mêmes; mais aussi pour les générations suivantes.

Berne, le 23 septembre 2024

Renseignements:

Renaud Tripet, président

(+41 79 794 66 16)



Case postale, CH 2554 Meisberg,  
contact@fsr-srv.ch, www.fsr-srv.ch  
code QR bancaire ci-contre